



Cours de sensibilisation, en mars, à l'huilerie de la Sopreef à Sokone. PIERRE SAINT-GÈS

Nouveaux plants pour paysans durables

Au Sénégal, une entreprise solidaire facilite l'accès à l'eau et à l'électricité

DANS L'OUEST DU SÉNÉGAL, la région de Foundiougne a été touchée de plein fouet par la chute des cours de l'arachide, sa spécialité agricole, et par l'épuisement des sols. Ce n'est pas son seul handicap naturel : l'eau des forages contient une trop forte teneur en fluor et en sel, et doit être filtrée. En 2007, l'agronome Bruno Legendre et sa société de conseil Performances y gèrent alors un projet d'électrification rurale, mais de nombreux paysans ont des difficultés à y accéder. Un projet de partenariat prend corps pour diversifier les cultures et mettre en place un système agroforestier durable afin d'assurer la sécurité alimentaire et économique, en particulier avec l'introduction du *Jatropha curcas* (*tabanani* en wolof), dont l'huile est un biocarburant, mais aussi en valorisant le sésame, le baobab, les

graines de pastèque, le neem ou le moringa. Des débouchés agroalimentaires, cosmétiques, en alimentation animale, en insecticide biologique, en compost... permettent aussi d'augmenter les revenus des paysans.

Crédibilité

En 2008, l'intention se concrétise par la création d'une entreprise solidaire associant la Fédération des producteurs de tabanani de Foundiougne – qui regroupe 400 paysans – et Performances. Elle reçoit l'appui d'amis regroupés en France dans l'association d'épargne solidaire Présent d'avenir, qui devient le troisième associé en 2010.

Plantations, mise en place des filières, adaptations techniques : la crédibilité du processus permet d'associer progressivement des parte-

naires comme, depuis 2011, l'entreprise Kinomé, spécialisée dans la valorisation des forêts de la zone intertropicale au profit des populations locales, l'université de Gembloux (Belgique) ou l'École nationale supérieure d'agriculture de Thiès.

Surtout, une véritable huilerie sort de terre à Sokoné (www.vivredurable.net), cofinancée par la Fondation Poweo, des associations et des collectivités locales françaises et sénégalaises. Le *Jatropha* est cultivé jusque dans les jardins des écoles, dont les enfants sont associés à ce projet de développement durable. De 1 900 bénéficiaires actuellement, le projet pourrait en atteindre 60 000 en 2015, 5 000 familles accédant à l'électricité et une cinquantaine de villages à l'eau. La réplique de l'expérience est en préparation. ■

A. DE T.

Au Cambodge, 1001 Fontaines pour purifier l'eau

« 1 001 FONTAINES pour demain », qui développe des réseaux de petites stations de purification d'eau dans les campagnes du Cambodge, connaît déjà le succès : en 2006, l'association recevait le Prix de la solidarité internationale et, en 2001, son cofondateur, Lo Chay, a été récompensé par le Prix de l'entrepreneur social de l'année pour l'Asie. Un parcours exceptionnel pour ce Cambodgien pauvre, sauvé d'une tumeur au poumon par l'action d'une volontaire de l'association Enfants du Mékong, Virginie Legrand. Il est revenu plus tard en France pour obtenir le diplôme d'ingénieur des eaux et forêts, mettre au point ces fameuses petites stations, et lancer, avec François Jaquenoud et Virginie Legrand, une entreprise sociale pour les installer et les dupliquer.

Don à 55 000 enfants

Les stations sont tenues par des opérateurs rattachés à des plates-formes techniques. Avec le soutien – notamment – de Veolia, de la Fondation Mérieux, et le partenariat avec la structure Danone Communities (mécénat de compétences, investissement par l'intermédiaire de la sicav consacrée), le projet a pris de l'ampleur. L'eau en bonbonne est achetée à un prix très faible par plus de 100 000 clients et offerte à 55 000 enfants des écoles primaires du nord-ouest du Cambodge. Intégré dans la stratégie de développement du pays et avec l'appui des grands bailleurs, le partenariat change d'échelle et commence à essaimer à Madagascar et en Inde. ■

A. DE T.



L'association Emmaüs Défi a réinséré une centaine de personnes avec son contrat Premières heures. BARBARA PORTAILLER/TAB IMAGINE (S)

Malin lutte contre la malnutrition infantile à Nantes

Nantes
Correspondant

À LA FAVEUR d'une consultation PMI (protection maternelle et infantile), la pédiatre Françoise Tendron a découvert qu'une mère de famille laissait son bébé de 8 mois « sucer régulièrement une quantité importante de frites ». Le médecin s'est ingénié à aiguiller l'intéressée vers le programme « Malin », contraction de la formule : « Je m'alimente bien pour bien grandir. » Un dispositif « simple et ambitieux », selon les mots du praticien, qui pilote ce projet sur l'agglomération nantaise, visant à garantir une meilleure nutrition des jeunes enfants, de 6 à 20 mois.

Expérimenté depuis avril 2012 à Nantes, le programme propose notamment à des familles socialement vulnérables de bénéficier de réductions (au moyen d'un carnet) sur du lait maternisé – produit fondamental pour les enfants –, et sur de nombreux petits pots, tous de la marque Blédina (groupe Danone), seule société à avoir répondu à l'appel à projets au niveau national. Plus de 700 enfants ont déjà bénéficié, à Nantes, de ce programme, aidé par le conseil général de Loire-Atlantique.

Carnets de réduction

La Croix-Rouge s'est mobilisée pour convaincre des grandes surfaces, mais aussi des enseignes de proximité, d'accepter ces remises. La distribution des carnets de réduction s'accompagne d'un travail de sensibilisation à l'alimentation auprès des familles, opéré par des professionnels ou des associations de quartier.

L'objectif est d'élargir de façon pérenne le programme à d'autres départements, comme les légumes frais et les fruits. Le dispositif devrait également être mis en place, dès 2014, sur l'ensemble du territoire national. Près de 100 000 enfants naissent chaque année en France sous le seuil de pauvreté et risquent d'être confrontés à des problèmes de santé liés aux déséquilibres de leurs apports alimentaires. ■

YAN GAUCHARD

Emmaüs Défi et Vinci veulent repenser l'insertion

En France, les deux partenaires créent un parcours pour conduire les sans-abri de la rue au CDI

De quelques heures d'activité par semaine à l'emploi à plein temps, le projet Convergence ambitionne de réinsérer les grands exclus, grâce à un dispositif qui leur permet de retravailler alors qu'ils vivent encore dans la rue. Ce projet expérimental est né d'un partenariat noué entre l'organisation solidaire Emmaüs Défi et le groupe Vinci. « Dans ce combat, considéré par beaucoup comme perdu d'avance, le fait d'être nommé aujourd'hui est déjà une reconnaissance et donc une victoire », se félicite le directeur d'Emmaüs Défi, Charles-Edouard Vincent.

L'initiative, soutenue dès son origine en 2011 par le gouvernement Fillon, est entrée en phase opérationnelle en janvier 2013. C'est donc un peu tôt pour en faire le bilan. Elle a d'ores et déjà bénéficié à quelque cent personnes. « L'épine dorsale, c'est l'emploi », lance M. Vincent. Sur un objectif de dix recrutements par an chez Vinci, « quatre CDI auront été réalisés à la fin de l'année sur des métiers de coffreurs et de monteur-réseau », indique Emilie Perbot,

chargée de projet à la Fondation d'entreprise Vinci pour la Cité. Le nombre de bénéficiaires à l'horizon 2014 est attendu à 130.

L'insertion par l'activité économique existe depuis longtemps. L'originalité de ce projet est son positionnement entre des structures d'urgence totalement engorgées et les entreprises d'insertion proprement dites, ainsi que la coordination des services « autour de la personne ».

« Astronomique »

Actuellement, les aides apportées aux personnes en difficulté sont fragmentées : d'un côté, l'emploi, puis le logement, et enfin la santé. « Une rupture dans le parcours déstabilise l'accompagnement dans son ensemble », explique M. Vincent. Ce qui génère des situations ubuesques pour ceux qui cumulent les difficultés. « Un sans-abri en contrat d'insertion qui obtient un logement après un an d'attente se trouve rapidement dans l'incapacité de régler son loyer puisque ces contrats sont limités à deux

ans », explique-t-on chez Emmaüs.

Le projet Convergence se développe en trois temps : la synchronisation des aides en mettant les différents référents sociaux (santé, logement, emploi) en réseau, puis la création d'un contrat « premières heures » qui fonctionne comme l'intérim et permet aux « exclus » de redevenir actifs quasiment heure par heure. C'est l'entreprise qui s'adapte aux capacités de la personne et facilite sa réadaptation progressive (gérer ses addictions, travailler avec une hiérarchie, etc.). Enfin, après une formation et un temps en immersion, vient l'embauche dans une des entreprises de Vinci.

Le talon d'Achille, c'est le financement. « L'expérience d'Emmaüs Défi est intéressante mais son coût est astronomique », estime Olivier Dupuis, secrétaire général du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI). Le total des subventions publiques s'élève aujourd'hui à 271 000 euros pour 2013 et la Fondation d'entreprise Vinci pour la Cité verse 125 000 euros sur un budget total de 396 000 euros.

« C'est dix fois plus que ce que la fondation propose habituellement », note Emilie Perbot.

« Le subventionnement est énorme, reconnaît M. Vincent, car on est en phase expérimentale. » L'objectif est de réorienter les ressources vers la mutualisation. « Là où les dispositifs coûteraient 1 000 euros pour l'insertion, 1 000 pour le logement et 1 000 pour la santé, l'idée est de financer un dispositif post-urgence à 1 000 euros et de réduire les trois autres budgets à 500 euros chacun. Ce qui reviendrait à une économie nette de subventions de 17 % », calcule-t-il.

Le secrétaire du CNEI jette un regard plus sceptique sur ce projet : « Il ne faut pas que ces innovations intéressantes changent les règles, dit-il. En effet, des dispositifs de coordination existent déjà et celui qui pilote les parcours ne doit pas être celui qui recrute, car cela peut engendrer des dérives. » Cette belle initiative devra donc devenir financièrement autonome pour pouvoir convaincre à grande échelle. ■

A. RR.